

Publicité en vertu des dispositions de la loi du 2 mai 2007

NOTIFICATION PAR DIMENSIONAL HOLDINGS INC ET DIMENSIONAL FUND ADVISORS LP

MODIFICATIONS DE L'INVESTISSEMENT EN ACTIONS ASSORTIES D'UN DROIT DE VOTE

Les informations divulguées dans le présent document sont des informations réglementées au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers autorisés à faire du négoce sur le marché réglementé.

Les statuts de Recticel SA prévoient que tout actionnaire détenant au moins 3% des actions Recticel assorties d'un droit de vote doit le signaler à l'entreprise ainsi qu'à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). Tout passage à la hausse ou à la baisse de ce seuil de 3%, puis de 5% ou d'un multiple de 5%, doit être communiqué.

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel (Euronext: REC) communique la situation suivante:

Dimensional Holdings Inc, ensemble avec Dimensional Fund Advisors LP, domiciliées 6300 Bee Cave Road Building One, Austin, Texas 78746 (USA), ont informé Recticel et la FSMA qu'en date du **12 octobre 2016**, elles ont **dépassé vers le haut le seuil statutaire de 3%**, et qu'elles détiennent maintenant au **total 1.620.649 actions Recticel** ou **3,003%** du nombre total des actions émises.

Dimensional Holdings Inc, dans sa capacité de *general partner* de Dimensional Fund Advisors LP, est la personne détenant le contrôle ultime; bien que Dimensional Fund Advisors LP (et ses filiales) exercent en tant que gestionnaires discrétionnaires les droits de votes liés aux actions détenues et aux comptes séparés qu'ils ont sous gestion. Sur base de conventions de vote, David Booth et Rex Sinquefield, tous actionnaires de Dimensional Holding Inc, ont le pouvoir de nommer la majorité des administrateurs de l'entité.

Les déclarations peuvent être consultées sur le site web de Recticel (<http://www.recticel.com/index.php/investor-relations/shareholders/shareholding-notification-obligation>).

Conformément à la loi du 2 mai 2007 et aux statuts de Recticel SA, les notifications des participations importantes ou leurs modifications peuvent être adressées à verbruggen.dirk@recticel.com.

Conformément à la législation belge actuelle en matière de transparence (loi du 2 mai 2007 – A.R. du 14 février 2008), le dénominateur déterminant la notification est de **53.959.274** actions (y compris les actions propres (*treasury shares*)).

La publicité est conforme aux dispositions de la loi du 2 mai 2007.

Conformément aux articles 15, §1, et 18, §1, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel publie l'information suivante:

Situation actuelle:

- Capital social total	€ 134 898 185
- Nombre total d'actions en circulation (avec droit de vote)	53 959 274
- Nombre total de warrants en circulation ¹	2 791 190
- Nombre total d'obligations convertibles en circulation ²	1 149

¹ Après ajustement suite à l'augmentation de capital du 13 mai 2015. Chaque warrant donne à son détenteur le droit de souscrire 1 nouvelle action ordinaire.

² Chaque obligation (valeur nominale: € 50 000) peut être convertie en 5.241,09 nouvelles actions ordinaires sur la base du **prix de conversion actuel (€ 9,54)**. La conversion de toutes les obligations peut donc donner naissance à 6.022.012 actions ordinaires supplémentaires. Le prix de conversion peut être adapté conformément aux conditions habituelles. Les obligations convertibles rachetées par le Groupe en 2008, 2009 et 2011 n'ont pas été déduites. Le 31 juillet 2014, une obligation a été remboursée anticipativement suite à l'exercice du droit de remboursement (*put option*) par l'investisseur.

ooo

Calendrier financier

Rapport d'activité du troisième trimestre 2016	31.10.2016 (avant ouverture bourse)
Résultats de l'exercice 2016	27.02.2017 (avant ouverture bourse)
Rapport d'activité du premier trimestre 2017	26.04.2017 (avant ouverture bourse)
Assemblée Générale Annuelle	30.05.2017 (à 10 h HEC)
Résultats du premier semestre 2017	31.08.2017 (avant ouverture bourse)
Rapport d'activité du troisième trimestre 2017	31.10.2017 (avant ouverture bourse)

Pour plus d'information

RECTICEL - Avenue des Olympiades 2, B-1140 Bruxelles (Evere)

PRESSE

M. Olivier Chapelle
Tél. : +32 2 775 18 01
chapelle.olivier@recticel.com

INVESTOR RELATIONS

M. Michel De Smedt
Mobile : +32 479 91 11 38
desmedt.michel@recticel.com

Recticel en bref

Groupe belge de dimension européenne, Recticel est également actif dans le reste du monde. Recticel emploie environ 7.600 personnes dans 97 établissements répartis dans 27 pays.

Recticel contribue au confort quotidien de millions de personnes grâce à ses mousses de remplissage pour sièges, matelas et sommiers à lattes, ses matériaux isolants, ses produits pour habitacles automobiles et ses nombreuses autres applications industrielles et domestiques.

Le groupe Recticel distribue diverses marques de literie bien connues (Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Swissflex®, Superba®, Ubica®, etc.), ainsi que GELTEX® Inside. Dans le sous-segment Isolation, il commercialise des produits d'isolation thermique de haute qualité sous les marques Eurowall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®. L'évolution technologique a permis aux grands constructeurs automobiles de lancer des innovations décisives grâce à des produits tels que Colofast®, Colosense® et Colosense Lite®.

En 2015, Recticel a réalisé un chiffre d'affaires combiné de 1,33 milliard EUR (Chiffre d'affaires consolidé selon IFRS 11 : 1,03 milliard EUR).

Recticel (Euronext : REC – Reuters : RECTt.BR – Bloomberg : REC:BB) est coté sur Euronext Bruxelles.

Le communiqué de presse est disponible en anglais, néerlandais et français sur le site Internet www.recticel.com